



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 17 – Semaine du 24 au 28 avril 2023

## En bref

### Tunisie :

- La Cheffe du gouvernement préside une séance de travail portant sur la nouvelle réglementation des changes
- Les Etats-Unis, en partenariat avec la Banque mondiale, fournissent un don de 25 mille tonnes de blé dur à la Tunisie, alors que le pays fait face à des récoltes limitées
- Les exportations dans le secteur du textile et de l'habillement en hausse de 16,78% au premier trimestre 2023
- Près de 200 000 PME tunisiennes en difficultés financières
- Arrêt de deux usines de la Société tunisienne des industries de pneumatiques (STIP) en raison de la contrebande de pneu
- La production d'huile d'olive en baisse de 25% par rapport à l'an passé et de 15% par rapport à la moyenne décennale
- Sept projets en cours d'usines de désalinisation d'eau de mer

### LE CHIFFRE À RETENIR

200 000

Le nombre de PME tunisiennes en difficultés financières.

### Libye :

- La BCL de Tripoli livre 4,6 Mds LYD en espèces aux banques de l'Est
- Les liaisons ferroviaires entre les ports de Khoms et Misrata deviennent une priorité pour les chemins de fer libyens

## Tunisie

- **La Cheffe du gouvernement préside une séance de travail portant sur la nouvelle réglementation des changes**

**La première ministre Najla Bouden a présidé le 25 avril une séance de travail ministérielle sur la révision de la réglementation des changes, dans le cadre de plans nationaux d'amélioration du climat des affaires en Tunisie.** Si le communiqué gouvernemental reste peu précis, il mentionne un projet de loi s'inscrivant dans une volonté de « *libéralisation des procédures d'investissement étranger* » et instaurant « *la possibilité d'ouverture de comptes en devises ou en dinars convertibles* », tout en renforçant « *le contrôle de l'activité de change* » et la révision du « *système des délits de change et des sanctions* ». Le gouvernement indique toutefois prévoir « *une approche progressive et prudente, tenant compte de la situation économique, préservant la monnaie nationale et orientant le secteur informel vers les circuits officiels.* ».

- **Les Etats-Unis, en partenariat avec la Banque mondiale, fournissent un don de 25 mille tonnes de blé dur à la Tunisie, alors que les récoltes du pays devraient être très limitées pour la saison 2023**

**L'Ambassadeur américain en Tunisie, Joey Hood, a annoncé le 21 avril qu'une cargaison de 25 mille tonnes de blé dur était arrivée en Tunisie, dans le cadre d'un don des Etats-Unis, en partenariat avec la Banque mondiale, à destination de l'Office des céréales.** L'objectif est d'assurer l'accès aux aliments

essentiels pour les Tunisiens dans les mois à venir, alors que le pays devrait connaître une baisse de 75% des récoltes en blé dur cette année du fait de la sécheresse. L'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap) estime en effet que les récoltes de céréales de cette saison ne dépasseront pas les 2,5 millions de quintaux, alors que les besoins du pays sont estimés à 32 millions de quintaux. L'importation de céréales est plus que jamais nécessaire, mais les déficits budgétaires et courants de la Tunisie, ainsi que la diminution des réserves en devises du pays limitent les marges de manœuvre.

- **Les exportations dans le secteur du textile et de l'habillement en hausse de 16,78% au premier trimestre 2023**

**Le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie indique que les exportations dans le secteur du textile et habillement ont augmenté de 16,78% au premier trimestre 2023, atteignant 2,6 Md TND, tandis que les importations ont décliné de 51,1% pour s'élever à 58,1 M TND.** Les exportations ont ainsi dépassé de 22,1% leur niveau à la même période en 2019, avant la crise sanitaire. L'Union européenne représente le principal marché d'exportations, avec 24,4% de l'ensemble des exportations, principalement orientées vers la France, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal puis la Hollande.

- **Près de 200 000 PME tunisiennes en difficultés financières**

**Le porte-parole de l'Association tunisienne des petites et moyennes entreprises (ANPME), Abderrazek Houas, alerte sur les difficultés que rencontrent les PME en Tunisie.** En effet, selon une enquête réalisée par l'ANPME en 2022, 200 000 petites et moyennes entreprises (PME) tunisiennes, sont en difficultés financières depuis la crise de la

Covid-19 et certaines auraient déjà engagé des procédures de licenciements importantes. Pour soutenir les PME, l'Etat a accordé des crédits aux entreprises les mieux classées par la Banque centrale de Tunisie (BCT), une aide inégale qui n'aurait pas bénéficié aux PME les plus en difficulté. Il invite donc l'Etat à s'emparer de ce sujet pour garantir une meilleure répartition des crédits en mettant en place des lignes de crédit rétrocédées à la Banque Tunisienne de Solidarité et la Banque de Financement des PME, afin que les crédits soient destinés à ceux qui en ont le plus besoin.

- **Arrêt de deux usines de la Société tunisienne des industries de pneumatiques (STIP) en raison de la contrebande de pneu**

**Montassar Dridi, le PDG de la Société tunisienne des industries de pneumatiques (Stip) qui produit les pneus de la marque tunisienne Amine, a annoncé l'arrêt de l'activité de ses usines à Msaken et à Menzel Bourguiba.** L'entreprise devrait arrêter ses activités dès le 1<sup>er</sup> mai pour une durée d'un mois extensible, ce qui devrait engendrer la mise au chômage technique des employés qui seront payés intégralement sur la période d'arrêt de travail. Cette annonce intervient après plusieurs difficultés rencontrées par l'entreprise en raison de l'augmentation massive de produits importés en provenance de Libye sur ce marché et de la prolifération de la contrebande de pneus. Montassar Dridi accuse d'ailleurs la direction générale des douanes ne pas s'être emparée plus tôt du sujet pour stopper la contrebande.

- **La production d'huile d'olive en baisse de 25% par rapport à l'an passé et de 15% par rapport à la moyenne décennale**

**La production nationale d'huile d'olive a diminué de 25% au cours de la saison 2022-2023 par**

**rapport à la saison 2021-2022, pour atteindre 180.000 tonnes, selon l'Office national de l'huile.** La production d'olives au cours de cette saison est inférieure de 15% à la production nationale moyenne enregistrée au cours de la dernière décennie (211.000 tonnes). Les quantités exportées ont atteint 102.100 tonnes depuis le début de la campagne à fin mars 2023 soit un repli de 6,1%). En raison de l'augmentation du prix du litre sur cette période, les exportations ont augmenté en valeur de 35,7% à 1,568 md de dinars (MD) du début de la campagne à fin mars 2023 par rapport à la même période de la campagne 2021-2022. L'huile d'olive en vrac représente 90,9% des exportations, contre seulement 9,1% pour l'huile conditionnée.

- **Sept projets en cours d'usines de désalinisation d'eau de mer**

**Le PDG de la Société tunisienne d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE), Mosbah Helali, a révélé que 3 usines de dessalement d'eau de mer sont actuellement en cours de construction à Gabès, Sfax et Sousse et entreront en service fin 2024, tandis que des appels d'offres seront prochainement lancés pour la construction de 4 autres stations à Tozeur, Kébili, Sidi Bouzid et Ben Guerdane.** Il a mis l'accent sur la nécessité pour la Tunisie d'intensifier le réseau des usines de dessalement d'eau de mer et d'augmenter le taux de mobilisation des eaux pluviales à travers 4 barrages en construction et deux autres barrages dont la construction commencera dans un avenir proche, indiquant que les gouvernorats du sud et du centre ont enregistré le forage de 16 000 puits anarchiques, ce qui a entraîné l'épuisement de la nappe phréatique. Concernant les conséquences de la sécheresse actuelle, il a évoqué la possibilité d'étendre les coupures partielles de l'eau potable pendant la pointe estivale. Il a rappelé que l'eau potable ne représente que 20% de la consommation générale d'eau, alors que l'activité agricole consomme 80% des ressources, soulignant la nécessité de rationaliser de la consommation d'eau.

## Libye

- **La BCL de Tripoli livre 4,6 Mds LYD en espèces aux banques de l'Est**

**La filiale de la Banque centrale de Libye (BCL) basée à Benghazi a indiqué le 22 avril dans un communiqué que la BCL de Tripoli avait livré plus de 4,6 Md LYD en espèces aux banques commerciales opérant dans l'est du pays au cours des quatre premiers mois de l'année 2023.** La BCL a déclaré que ces livraisons s'inscrivaient dans le cadre du processus d'atténuation de la crise de liquidité affectant les banques de l'est. Le communiqué a également mis en évidence l'augmentation de l'utilisation des services de paiement électronique. Enfin, la BCL de Benghazi a assuré que ces efforts se poursuivront tout au long de l'année 2023 afin de rétablir le niveau de liquidité de l'est et de rétablir la confiance entre les citoyens et le secteur bancaire national.

- **Les liaisons ferroviaires entre les ports de Khoms et Misrata deviennent une priorité pour les chemins de fer libyens**

**Une réunion entre les Chemins de fer libyens et le ministre de la Planification, Mohamed Al-Zaidani, a eu lieu le 25 avril à Tripoli. Le ministre a annoncé les priorités à suivre pour le secteur, à savoir la mise en œuvre des liaisons ferroviaires entre les**

**ports de Khoms et de Misrata.** Alors que Libyan Railways a entamé depuis plusieurs mois des travaux stratégiques pour relancer le secteur ferroviaire en Libye, cette réunion a été l'occasion d'échanger avec le gouvernement sur les objectifs de 2023. Une proposition sur les étapes de mise en œuvre du projet devrait bientôt être transmise au gouvernement pour engager les chantiers importants du secteur ferroviaire en Libye qui reste à construire.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication :  
Rédacteurs :

Service économique de Tunisie et de Libye  
Adil Rais, Assja Farah Benbahria, Joachim Febrer,  
Ivan Potier

Pour s'abonner :  
Crédits photo :

[adil.rais@dgtresor.gouv.fr](mailto:adil.rais@dgtresor.gouv.fr)  
©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>